

# Assez des médiocres aux commandes !

ÉCRIT PAR JOHNNY GITANY, SYNDICAT UET LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM

13 février 2026



**Basse-Terre. Le 12 février 2026. Johnny Gitany secrétaire général de l'Union des employés territoriaux (UET)**

Le média du service public Guadeloupe la 1ère annonçait récemment sur ses réseaux : « *Personnes âgées et handicapées : le schéma social du conseil départemental adopte à l'unanimité* ».

« Le conseil départemental a voté, ce 5 février, à l'unanimité, le schéma 2026-2030 en faveur des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leurs aidants, lors de la première session plénière de l'année à Basse-Terre ».

Voilà une information que l'on ne peut contester, tant elle est factuelle et objective.

Nous sommes, au syndicat UET, heureux qu'un schéma départemental des personnes âgées et handicapées ait enfin été adopté. Et à l'unanimité, qui plus est ! Car il s'agit là d'une obligation légale qui incombe au Département, en vertu de l'article L312-4 du Code de l'action sociale et des familles. Mieux vaut tard que jamais, dit-on.

Pourtant, cette satisfaction ne saurait nous rendre aveugles. Nous plaidons aujourd'hui pour que ce genre d'avancée ne soit plus jamais une « bonne surprise », mais le simple résultat d'un service public efficace et respectueux de ses obligations.

Car pour être pleinement efficace, une politique publique doit s'inscrire dans la continuité. Or, permettez-nous de le rappeler : depuis 2020, soit six années durant, le Département de Guadeloupe naviguait sans schéma de référence. Pour quelle raison ? Parce que les cadres administratifs supérieurs de la direction générale adjointe en charge du social et de la direction des personnes âgées et handicapées n'ont tout simplement pas traité ce dossier.

Nous sommes pour une administration qui agit, et qui agit dans les délais.

Pour être pleinement efficace, une politique publique doit aussi s'appuyer sur des bilans sérieux, rigoureux, afin de tirer les leçons du passé et de ne pas répéter les erreurs. Or, force est de constater qu'aucun bilan des schémas précédents n'a été réalisé en interne. Il a fallu missionner un consultant venu de l'Hexagone pour faire ce travail à la place de nos services. Nous sommes pour une administration qui évalue elle-même son action, et qui en tire les conséquences avec honnêteté.

*Cette kakistocratie, ce gouvernement des pires, n'est pas une fatalité. Elle est le produit d'un système où l'ami, le parent, le camarade de promotion ou de bureau de vote est installé à un poste pour lequel il n'a ni l'expertise, ni le courage, ni l'exigence*

Le résultat de cette défaillance est politiquement accablant. D'un côté, un exécutif territorial certainement plein de bonne volonté puisque dès sa première réunion de bureau après élection il plaçait la situation des personnes âgées et handicapées en haut de ses priorités. De l'autre, une sphère administrative incapable de transformer l'orientation politique en réalité fonctionnelle.

Nous plaidons pour que la volonté politique et l'action administrative s'accordent au service de nos concitoyens.

Mais le combat pour l'efficacité ne s'arrête pas là. Nous devons dire, avec la même force, que le plus gros morceau reste sur la table.

Depuis plus de dix ans, le Département de Guadeloupe ne dispose toujours pas de Règlement départemental d'aide sociale (RDAS). Ce texte, imposé par l'article L121-3 du Code de l'action sociale et des familles, conditionne pourtant la légalité même des aides sociales accordées par le Département. Son absence prolongée est une fragilité juridique, et une

injustice permanente pour les bénéficiaires potentiels. Là encore, la responsabilité de cette carence incombe à la direction générale adjointe précédemment susmentionnée.

Nous plaidons pour un Département qui respecte scrupuleusement le cadre légal, non par crainte de la sanction, mais par souci du droit des usagers.

C'est à nouveau l'occasion de rappeler à l'exécutif territorial la nécessité de mettre un terme à la kakistocratie et la cooptation des médiocres, qui aboutit toujours à la fuite des capables.

Car cette kakistocratie, ce gouvernement des pires, n'est pas une fatalité. Elle est le produit d'un système où l'ami, le parent, le camarade de promotion ou de bureau de vote est installé à un poste pour lequel il n'a ni l'expertise, ni le courage, ni l'exigence. On le nomme, et on le maintient, parfois contre l'évidence de son incapacité, par intérêt et par lâcheté. On n'ose pas et l'on s'étonne ensuite que les dossiers structurants s'enlisent pendant six ans. On s'étonne qu'il faille faire venir un consultant de l'extérieur pour établir un simple bilan. On s'étonne qu'un règlement départemental d'aide sociale, pourtant obligatoire, soit toujours absent dix ans après.

Nous plaidons pour que l'exécutif territorial cesse de considérer la nomination aux postes clés comme une affaire de réseaux et de gratifications. Nous plaidons pour que l'on ose enfin écarter ceux qui freinent, ceux qui ne produisent pas, ceux qui, par leur inertie ou leur incompétence, compromettent l'action publique et trahissent la confiance envers l'action publique locale. Nous plaidons pour une administration territoriale où l'on recrute les meilleurs, où on les forme, où on les soutient, et où on leur donne les moyens de réussir au lieu de les décourager en les voyant plafonner sous des supérieurs qui n'auraient jamais dû les coiffer.

La Guadeloupe a besoin des bonnes personnes aux bonnes places. Elle a besoin de cadres compétents, exigeants, courageux. Elle a besoin que cesse cette hémorragie silencieuse des talents qui, faute de reconnaissance ou d'horizon, vont servir ailleurs ce qu'ils auraient pu accomplir ici.

Alors oui, nous nous réjouissons de ce schéma adopté. Oui, nous saluons le vote unanime des élus. Mais nous disons aussi, avec gravité, que cela ne suffit pas. Nous disons que tant que la kakistocratie demeurera la règle silencieuse de l'administration territoriale, les schémas seront votés trop tard, les règlements resteront en chantier, et les plus vulnérables paieront au plus fort le prix de ces compromissions.

Nous, syndicat UET, sommes pour une action publique enfin à la hauteur des besoins de nos aînés, de nos handicapés et de leurs aidants. Nous y croyons. Nous y travaillons. Et nous ne lâcherons rien.

## ■ Syndicat UET